



Votre espace professionnel

Services en ligne des
professionnels
FOCUS
sur
**Déclarer le résultat
BNC**

Sommaire :

1. Présentation.....	3
1.1. Objet de la fiche.....	3
1.2. À qui s'adresse cette procédure ?.....	3
1.3. Précisions sur l'ouverture du service.....	3
1.4. Pré-requis.....	4
2. Accès au service « Déclarer le résultat ».....	4
3. Déclarer le résultat BNC.....	6
3.1. 1er cas : vous faites un premier dépôt au titre de l'exercice :.....	6
3.2. 2 ^e cas : vous avez déjà effectué un dépôt au titre de l'exercice, mais vous souhaitez le modifier.....	7
3.3. 3 ^e cas : vous avez commencé une saisie et souhaitez la reprendre ultérieurement.....	8
4. Quelques illustrations.....	12
4.1. Illustration 1 : 2035 – l'outil « plier-déplier ».....	12
4.2. Illustration 2 : 2035 A – calculs automatiques.....	12
4.3. Illustration 3 : 2035 SUITE - outil « ajouter ».....	13
4.4. Illustration 4 : 2035B – les reports.....	13
4.5. Illustration 5 : 2035A – le mode sauvegarde ou brouillon.....	14
5. En case de problème dans l'accomplissement de cette démarche.....	20

1. Présentation

1.1. Objet de la fiche

Cette fiche¹ présente l'enchaînement des opérations nécessaires aux personnes qui exercent une activité professionnelle non commerciale, à titre individuel ou comme associées de certaines sociétés.

1.2. À qui s'adresse cette procédure ?

L'activité et la forme juridique dans le cadre de laquelle elle s'exerce sont les critères essentiels qui permettent de savoir si l'on est concerné ou non par les Bénéfices Non Commerciaux dont le résultat est à reporter sur la déclaration de revenus pour le calcul de l'impôt.

Les bénéfices imposés en tant que BNC sont principalement ceux :

- des professions libérales quand l'activité consiste en la pratique d'une science, un art ou tout autre travail intellectuel (exemples : médecins, vétérinaires, avocats, experts-comptables, conseils juridiques, architectes, artistes, etc.)
- des titulaires de charges et offices publics (exemples : notaires, huissiers, greffiers, commissaires-priseurs, etc.)

La profession peut être exercée seul (e) ou comme associé (e) d'une société de personnes (ex : société en nom collectif, société civile professionnelles, société civile de moyens).

Dans le premier cas, la personne est personnellement imposable sur la totalité de ses bénéfices.

Dans le second, elle est imposée sur la part du bénéfice qui lui revient : cette répartition est faite entre tous les associés en fonction de la participation de chacun dans le capital de la société (nombre de parts sociales). Cette part est diminuée des dépenses professionnelles individuelles effectivement supportées au cours de l'année.

Peuvent souscrire leur déclaration 2035 via ce service tous les professionnels qui relèvent du régime de la déclaration contrôlée à titre obligatoire (recettes supérieures à 77 700 euros HT) ou, sur option, lorsque le montant de leurs recettes est inférieur à cette limite.

1. 3. Précisions sur l'ouverture du service

Ce service de déclaration en ligne a été ouvert en avril 2015 ; il peut donc être utilisé à compter des exercices clos au 31/12/2014.

- Pour toute information sur la déclaration BNC comme sur ses annexes, vous pouvez vous référer aux notices des formulaires 2035 (et SUITE), 2035A, 2035B, 2035E, 2035F, 2035G et 2069RCI accessibles à partir de la rubrique "Recherche de formulaires" depuis le site www.impots.gouv.fr.
- Les formulaires mis en ligne correspondent au millésime des formulaires téléchargeables sur le site précité. Pour faciliter la saisie, la présentation peut toutefois très légèrement différer.

1 L'ensemble des fiches FOCUS est disponible sur le site www.impots.gouv.fr > Votre espace professionnel > Aide

- Il est proposé la conservation d'un mode brouillon ou sauvegarde aux cas où vous ne saisissez pas en une seule fois votre déclaration ou si vous entendiez la conserver quelque temps dans cet état. Votre attention est appelée sur le fait qu'une déclaration qui resterait en mode brouillon ne vaudrait pas preuve de son dépôt. C'est la validation finale du formulaire principal et délivrance du certificat de dépôt qui crée le dépôt déclaratif et vaut respect de l'obligation dans le délai légal.
- Si vous constatez un affichage incorrect (zones de texte mal placées ou couleur des zones calculées un peu diluée par exemple), cela peut être causé par un problème de compatibilité entre la version d'Internet Explorer que vous utilisez (IE 8) et notre site. Tous les autres navigateurs sont compatibles.

1.4. Pré-requis

Vous devez :

1. disposer d'un espace professionnel
2. disposer d'au moins un service en ligne

Pour plus de renseignements sur la création d'un espace et l'adhésion aux services, vous pouvez consulter les fiches FOCUS [Créer un espace professionnel simplifié et adhérer aux services](#), [Créer un espace professionnel expert](#) et [Demander une adhésion aux services en ligne \(mode expert\)](#).

3. accéder à votre espace professionnel via le site www.impots.gouv.fr (cf. ci-dessous).



À partir du lien "Professionnel", accédez à votre espace professionnel après vous être authentifié.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

impots.gouv.fr

Espace professionnel

 Connexion à mon espace Finances Publiques

Accueil > Connexion à votre espace professionnel

 Pour des raisons de sécurité, le mot de passe doit être renouvelé régulièrement et n'être utilisé que sur ce site. Il doit comporter 20 caractères minimum.

Connexion à votre Espace professionnel

Tous les champs sont obligatoires.

Adresse électronique
Format attendu : adresse@domaine.fr

Mot de passe ⓘ ☐ Afficher

[Mot de passe oublié ?](#)

4Yc7S3

Recopier les caractères

Se connecter

ou

Vous n'avez pas d'espace professionnel ?

Créer votre espace professionnel →



Activation de votre espace professionnel et de vos services

Les nouveaux espaces professionnels et services doivent être préalablement activés pour pouvoir être utilisés.

Activer →



Besoin d'aide ?

Accéder aux fiches pratiques.

→



Payer vos impôts locaux

Payer en ligne votre taxe foncière ou votre cotisation foncière des entreprises avec la référence de votre avis.

→



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

[info.gouv.fr](#)
[service-public.fr](#)
[legifrance.gouv.fr](#)
[data.gouv.fr](#)

2. Accès au service « Déclarer le résultat »

L'écran d'accueil de votre espace vous est affiché :

5

Accueil
Messagerie
Consulter
Déclarer et payer
Démarches
Autres services
Contact et prise de RDV

Dossier sélectionné
SARL MARTIN DISTRIBUTION - SIREN 000299001

Mes services

Consulter

Compte fiscal

Avis CFE

Déclarer et payer

TVA	Impôt sur les sociétés	Taxe sur les salaires
CVAE	Revenus de capitaux mobiliers	Taxe activités polluantes
Taxe intérieure de consommation	Taxe valeur vénale des immeubles	Taxe de séjour
Taxe conventions d'assurances	Résultat	Revenus SCI non soumises IS
Tiers déclarants	Dispositif DAC6	Palements transfrontaliers - CESOP
Contributions indirectes	Prélèvement à la source	CFE et autres impôts
Dette fiscale	Pilier 2	

Messagerie
 La messagerie est un outil d'échange avec la Direction Générale des Finances Publiques. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter [la fiche d'information](#).

- [Accéder à la messagerie](#)
- [Modifier l'adresse électronique de l'entreprise](#)

Aide
 Pour vous aider dans votre espace professionnel, vous pouvez [consulter tous les pas à pas](#)

Impots.gouv.fr
 Pour en savoir plus sur l'actualité et les démarches des professionnels, vous pouvez consulter [impots.gouv.fr](#)

Portailpro
[Accéder à mon compte sur](#)

Le droit à l'erreur
 Connaissez-vous le droit à l'erreur ?
[Plus d'informations](#)

→ Cliquez sur le lien "Déclarer > Résultat"

Remarque : les usagers gérant plusieurs dossiers dans leur espace professionnel doivent ensuite sélectionner un dossier.

impots.gouv.fr
Mon espace professionnel

Gérer mon espace Me déconnecter Lila ROSEMONDE
N° d'abonné : 20101670101313
Date d'expiration du mot de passe : 15 août 2026

Accueil Messagerie Déclarer et payer Autres services Contact et prise de RDV

Dossier sélectionné
SARL MARTIN DISTRIBUTION - SIREN 123456789

Accueil > Résultat

Résultat

Liste des activités du dossier 2

Veuillez choisir une activité dans la liste ci-dessous.

Affiner la liste des activités

Statut Sélectionner Activité Sélectionner Commune Sélectionner Filtre

2 résultat(s) | Page 1 sur 1

Secteur d'activité :
6820B
Location de terrains et d'autres biens immobiliers

Précisions :
BNC

Adresse fiscale :
Appt. 102 Esc. 23 Étage 6 Bat. A
Résidence Club Apache
BP 650899001003
92000 Cedex 12345
FRANCE

Déclarer

Secteur d'activité :
6820B
Location de terrains et d'autres biens immobiliers

Précisions :
BNC

Adresse fiscale :
BP 650899001002
rue Des platanes
27000 EVREUX
FRANCE

Déclarer

< Page précédente 1 Page suivante >

→ Sur l'écran des activités, cliquez sur le bouton " Déclarer "

3. Déclarer le résultat BNC

Après avoir cliqué sur le bouton « déclarer » : **DÉCLARER** sur l'écran de choix de l'activité, trois possibilités s'offrent à vous selon qu'il s'agisse d'un premier dépôt au titre de l'exercice, de la rectification d'un dépôt déjà effectué ou de la reprise d'une saisie de dépôt.

3.1. 1^{er} cas : vous faites un premier dépôt au titre de l'exercice :

Si c'est un premier dépôt, une seule action principale est à effectuer, cliquez sur le bouton « **Déclarer** » correspondant à la période de déclaration que vous souhaitez saisir :

Déclarer Bénéfices non commerciaux

Activité

Masseur-kinésithérapeute

Adresse fiscale de taxation

CLERMONT FERRAND

Service gestionnaire

SIE CLERMONT-FERRAND ⓘ

Période d'imposition	Déclaration	Date limite de dépôt	
Année 2022	2035	18/05/2023	 Déclarer
Année 2021	2035	18/05/2022	Déclaration déposée le 11/07/2022 à 17:40:28  Afficher les actions complémentaires

Précision : lorsque la date limite de dépôt est indiquée en rouge, cela signifie que celle-ci est dépassée.

3.2. 2^e cas : vous avez déjà effectué un dépôt au titre de l'exercice, mais vous souhaitez le modifier

Vous avez déjà validé une déclaration (certificat de dépôt délivré) mais vous avez besoin de la modifier.

Vous êtes informé(e) qu'une déclaration a été déposée (certificat de dépôt délivré) pour la période souhaitée par la mention en vert de l'horodatage de ce dépôt (dans l'écran ci-dessous, la déclaration 2035 de l'année 2022 a été déposée le 9 mars à 00:57:50).

👉 Pour modifier/visualiser ce dépôt, vous devez au préalable cliquer sur « **Afficher les actions complémentaires** »

👉 Vous pouvez alors choisir « **visualiser** » et ou « **modifier ma déclaration** ».

Période d'imposition	Déclaration	Date limite de dépôt	
Année 2022	2035	18/05/2023	Déclaration déposée le 09/03/2023 à 00:57:50  Afficher les actions complémentaires  Visualiser Vous pouvez effectuer une déclaration rectificative en cliquant sur le bouton ci-dessous  Modifier ma déclaration
Année 2021	2035	18/05/2022	Déclaration déposée le 11/07/2022 à 17:40:28  Afficher les actions complémentaires

Les formulaires s'ouvrent mais ...

– dans les 24h qui suivent la saisie du 1^{er} dépôt, le formulaire s'ouvre tel que saisi. Vous retrouverez donc tous les éléments de votre déclaration ;

– au-delà de ce délai, vous pouvez faire une déclaration rectificative, mais vous devrez ressaisir l'ensemble des éléments (c'est la raison pour laquelle, il est prudent d'enregistrer son dépôt en mode sauvegarde ou brouillon... qui lui est conservé 60 jours ... de telle manière à ne pas repartir sur une déclaration vierge).

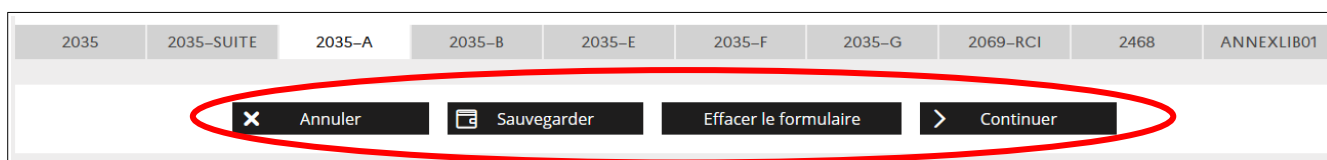
Dans tous les cas, les déclarations qui auront été validées seront consultables sur votre Compte Fiscal.

3.3. 3^e cas : vous avez commencé une saisie et souhaitez la reprendre ultérieurement

Si vous souhaitez enregistrer votre saisie et la reprendre plus tard, cliquez sur « Sauvegarder ».

- Les boutons « **Continuer** », « **Sauvegarder** », « **Effacer le formulaire** » et « **Annuler** » ci-dessous permettent de réaliser les actions suivantes :

Bouton	Action
Continuer	Permet de valider l'ensemble des données saisies avant signature de la déclaration
Sauvegarder	Permet d'enregistrer les données saisies afin de compléter la saisie ultérieurement. Les formulaires sauvegardés sont conservés deux mois à compter de la date de leur saisie
Effacer le formulaire	Permet d'effacer toutes les informations saisies sur un formulaire
Annuler	Permet d'annuler la sauvegarde des données saisies.



- Pour conserver votre saisie en mode sauvegarde ou brouillon, cliquez sur « Sauvegarder » :

2035	2035-SUITE	2035-A	2035-B	2035-E	2035-F	2035-G	2069-RCI	2468	ANNEXLIB01
------	------------	--------	--------	--------	--------	--------	----------	------	------------



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenus non commerciaux et assimilés
Régime de la déclaration contrôlée

N° 2035
(Applicable à compter du 31/12/2021)

[Aide en ligne à la saisie du formulaire ?](#)

A - IDENTIFICATION

1 - J'ACCEPTE DE RECEVOIR DES INFORMATIONS PAR MESSAGERIE ? (ART. 39 ET SUIVANTS - LOI N°78-17 DU 6/11/1978 MODIFIÉE EN 2004 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS) ☒ Oui ☐ Non

Adresse de messagerie

2 - L'ADRESSE DE VOTRE DOMICILE EST-ELLE DIFFÉRENTE DE L'ADRESSE DE VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ? ☐ Oui ☒ Non

✕ Annuler
📁 Sauvegarder
Effacer le formulaire
> Continuer

Un message s'affiche, cliquer sur OK :

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice **Déficit**

Prélèvement à la source
Produits et charges exclus du calcul des acomptes d'impôt sur le revenu dus

Revenus de capitaux mobiliers

1 BIS - RÉSULTAT NET D'IMPÔT (CGI)
Résultat net imposé au taux

2 - PLUS-VALUES
À long terme exonérées (art. 151 septies A)

Votre déclaration va être sauvegardée mais ne sera pas envoyée à l'administration.

Elle sera conservée pendant 2 mois. Durant ce délai, vous pouvez revenir à tout moment pour modifier ou compléter votre déclaration.
Pour envoyer ce dépôt à l'administration, vous devez le valider puis le signer.

Ok

🔗 Si vous souhaitez reprendre une saisie interrompue que vous avez enregistrée en mode sauvegarde ou brouillon, cliquez sur « **Continuer ma déclaration** » pour la reprendre :

Déclarer Bénéfices non commerciaux

Activité Médecin généraliste, omnipraticien

Adresse fiscale de taxation NANTES
Service gestionnaire SIE NANTES CENTRE ⓘ

Période d'imposition	Déclaration	Date limite de dépôt	
Année 2021	2035	18/05/2022 ⓘ	Vous avez commencé une déclaration le 09/10/2022 à 16:20:45 <div style="text-align: center;"> > Continuer ma déclaration </div> <div style="text-align: center; margin-top: 5px;"> ◇ Afficher plus d'actions </div>
Année 2020	2035	19/05/2021	Déclaration déposée le 03/06/2021 à 11:15:08 <div style="text-align: center; margin-top: 5px;"> ◇ Afficher les actions complémentaires </div>

👉 Vous souhaitez supprimer ou annuler ce brouillon, cliquez sur « **Afficher plus d'actions** » et ensuite sur « **Annuler ma déclaration en cours** » :

Déclarer Bénéfices non commerciaux

Activité Médecin généraliste, omnipraticien

Adresse fiscale de taxation NANTES
Service gestionnaire SIE NANTES CENTRE ⓘ

Période d'imposition	Déclaration	Date limite de dépôt	
Année 2021	2035	18/05/2022 ⓘ	Vous avez commencé une déclaration le 09/10/2022 à 16:20:45 <div style="text-align: center;"> > Continuer ma déclaration </div> <div style="text-align: center; margin-top: 5px;"> ✕ Afficher plus d'actions </div>
			Vous pouvez annuler votre déclaration en cours en cliquant sur le bouton ci-dessous <div style="text-align: center; margin-top: 5px;"> 🗑 Annuler ma déclaration en cours </div>

Après avoir cliqué sur «Continuer ma déclaration », vous accédez à l'écran suivant qui est par défaut, celui qui présente le formulaire principal 2035.

2035	2035-SUITE	2035-A	2035-B	2035-E	2035-F	2035-G	2069-RCI	2468	ANNEXLIB01
------	------------	--------	--------	--------	--------	--------	----------	------	------------



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenus non commerciaux et assimilés
Régime de la déclaration contrôlée

N° 2035
(Applicable à compter du 31/12/2021)

[Aide en ligne à la saisie du formulaire ?](#)

A - IDENTIFICATION

1 - J'ACCEPTÉ DE RECEVOIR DES INFORMATIONS PAR MESSAGERIE ?
(ART. 39 ET SUIVANTS - LOI N°78-17 DU 6/11/1978 MODIFIÉE EN 2004 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS)

☐ Oui ☒ Non

2 - L'ADRESSE DE VOTRE DOMICILE EST-ELLE DIFFÉRENTE DE L'ADRESSE DE VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ?

☐ Oui ☒ Non

3 - L'ADRESSE DE VOTRE ACTIVITÉ A-T-ELLE CHANGÉ DEPUIS LE 1ER JANVIER PRÉCÉDENT ?

☐ Oui ☒ Non

4 - SI VOUS AVEZ DES CABINETS SECONDAIRES, INDIQUEZ LEUR ADRESSE RESPECTIVE

☐ Oui ☒ Non

5 - ACTIVITÉ EXERCÉE

Mais vous pouvez sélectionner n'importe quel autre formulaire à partir des onglets affichés :

2035	2035-SUITE	2035-A	2035-B	2035-E	2035-F	2035-G	2069-RCI	2468	ANNEXLIB01
------	------------	--------	--------	--------	--------	--------	----------	------	------------



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenus non commerciaux et assimilés
Régime de la déclaration contrôlée

N° 2035
(Applicable à compter du 31/12/2021)

[Aide en ligne à la saisie du formulaire ?](#)

A - IDENTIFICATION

1 - J'ACCEPTÉ DE RECEVOIR DES INFORMATIONS PAR MESSAGERIE ?
(ART. 39 ET SUIVANTS - LOI N°78-17 DU 6/11/1978 MODIFIÉE EN 2004 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS)

☐ Oui ☒ Non

2 - L'ADRESSE DE VOTRE DOMICILE EST-ELLE DIFFÉRENTE DE L'ADRESSE DE VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ?

☐ Oui ☒ Non

3 - L'ADRESSE DE VOTRE ACTIVITÉ A-T-ELLE CHANGÉ DEPUIS LE 1ER JANVIER PRÉCÉDENT ?

☐ Oui ☒ Non

4 - SI VOUS AVEZ DES CABINETS SECONDAIRES, INDIQUEZ LEUR ADRESSE RESPECTIVE

☐ Oui ☒ Non

5 - ACTIVITÉ EXERCÉE

• Les annexes proposés pour les BNC sont :

Formulaire 2035	C'est la déclaration principale qui, outre des éléments généraux d'information, porte le résultat fiscal (bénéfice ou déficit), les plus-values, les exonérations
Annexe au formulaire 2035 (2035suite)	C'est la suite du formulaire précédent : précisions sur le personnel salarié, détail des immobilisations et des amortissements, détail des plus ou moins-values professionnelles, répartition du résultat social entre les associés si exercice en société
Formulaire 2035A	Détail des recettes et des dépenses, détail des gains ou pertes divers
Formulaire 2035B	Détermination du résultat fiscal, détail des rubriques divers à réintégrer et à déduire, rubrique TVA, détail des frais forfaitaires de véhicules
Formulaire 2035E	Détermination de la valeur ajoutée qui sert de base au calcul de la CVAE. Si vous êtes mono établissement au sens CVAE et assujetties à cet impôt, remplissez le cadre en fin de formulaire : il vous dispensera du dépôt de la déclaration 1330-CVAE
Formulaire 2035F	Identification des associés d'une société d'exercice et composition du capital social
Formulaire 2035G	Identification des filiales et participations dans lesquelles la société d'exercice détient au moins 10 % du capital
Formulaire 2069RCI	Indication des crédits et réductions d'impôts de la période
Formulaire ANNEXLIB01	Zone de texte libre pour d'éventuelles observations

Conseils

🔗 Certaines rubriques sont « pliées » ou « dépliées » car elles ne sont à remplir que dans certains cas. Si vous êtes concernés (es), vous devez cliquer sur « oui » à la question qui vous est posée pour ouvrir la rubrique.

🔗 Choix du formulaire à saisir : compte-tenu des calculs et reports automatiques proposés par l'application, il peut être intéressant de commencer sa saisie par les annexes. Ne pas oublier que la validation définitive de la déclaration se fait exclusivement sur le formulaire principal 2035.

4. Quelques illustrations

4.1. Illustration 1 : 2035 – l'outil « plier-déplier »

✚ Dans cet exemple, à toutes les questions posées, vous avez cliqué sur « Non ». Les rubriques afférentes restent fermées.

A - IDENTIFICATION

1 - J'ACCEPTE DE RECEVOIR DES INFORMATIONS PAR MESSAGERIE ? (ART. 39 ET SUIVANTS - LOI N°78-17 DU 6/11/1978 MODIFIÉE EN 2004 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS)	☐ Oui ☒ Non
2 - L'ADRESSE DE VOTRE DOMICILE EST-ELLE DIFFÉRENTE DE L'ADRESSE DE VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ?	☐ Oui ☒ Non
3 - L'ADRESSE DE VOTRE ACTIVITÉ A-T-ELLE CHANGÉ DEPUIS LE 1ER JANVIER PRÉCÉDENT ?	☐ Oui ☒ Non
4 - SI VOUS AVEZ DES CABINETS SECONDAIRES, INDIQUEZ LEUR ADRESSE RESPECTIVE	☐ Oui ☒ Non
5 - ACTIVITÉ EXERCÉE	
Nature de l'activité	<input type="text"/>
Date de début d'exercice de la profession	<input type="text"/>
6 - ÊTES-VOUS MEMBRE D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UN GROUPEMENT EXERÇANT UNE ACTIVITÉ LIBÉRALE ET NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS OU MEMBRE D'UNE SOCIÉTÉ CIVILE DE MOYENS ?	☐ Oui ☒ Non

✚ Ici, vous avez choisi de communiquer votre adresse de messagerie, cliquez sur « Oui » à la question 1. La rubrique s'est dépliée. La saisie de l'adresse peut être effectuée.

A - IDENTIFICATION

1 - J'ACCEPTE DE RECEVOIR DES INFORMATIONS PAR MESSAGERIE ? (ART. 39 ET SUIVANTS - LOI N°78-17 DU 6/11/1978 MODIFIÉE EN 2004 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS)	☒ Oui ☐ Non
Adresse de messagerie <input type="text" value="garnier@avocats.fr"/>	
2 - L'ADRESSE DE VOTRE DOMICILE EST-ELLE DIFFÉRENTE DE L'ADRESSE DE VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ?	☐ Oui ☒ Non
3 - L'ADRESSE DE VOTRE ACTIVITÉ A-T-ELLE CHANGÉ DEPUIS LE 1ER JANVIER PRÉCÉDENT ?	☐ Oui ☒ Non
4 - SI VOUS AVEZ DES CABINETS SECONDAIRES, INDIQUEZ LEUR ADRESSE RESPECTIVE	☐ Oui ☒ Non
5 - ACTIVITÉ EXERCÉE	
Nature de l'activité	<input type="text" value="Avocat"/>
Date de début d'exercice de la profession	<input type="text"/>
6 - ÊTES-VOUS MEMBRE D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UN GROUPEMENT EXERÇANT UNE ACTIVITÉ LIBÉRALE ET NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS OU MEMBRE D'UNE SOCIÉTÉ CIVILE DE MOYENS ?	☐ Oui ☒ Non

4.2. Illustration 2 : 2035 A – calculs automatiques

✚ Les zones grisées correspondent à des calculs et/ou des reports automatiques. Vous ne pouvez pas les modifier.

II - RECETTES

Recettes encaissées y compris les remboursements de frais	45 000
À déduire	
Débours payés pour le compte des clients	500
Honoraires rétrocedés	
dont suppléments rétrocedés	
Montant net des recettes	44 500
Produits financiers	850
Gains divers (à détailler en annexe)	1 100
TOTAL A (total des recettes)	46 450

4.3. Illustration 3 : 2035 SUITE - outil « ajouter »

Pour les données qui sont susceptibles d'être répétées (immobilisations, plus-values, identification des associés, etc.), trois lignes vous sont offertes à la saisie. Si ce n'est pas suffisant, vous cliquez sur « **ajouter** » pour disposer de l'espace suffisant.

I - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

 Détaillez vos immobilisations puis poursuivez en respectant la numérotation

NATURE DES IMMOBILISATIONS		Date d'acquisition
1	Matériel informatique PC1	01/01/2019
2	Imprimante	01/01/2018
3	Traceur	01/03/2020
4	Etagère	01/01/2017

+ Ajouter

IMMOBILISATIONS	Prix total payé TTC	Montant de la TVA déduite	Base amortissable	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement	Montant des amortissements antérieurs	Montant des amortissements de l'année
1	4 000	800	3 200	L	20,00%	1 000	500
2	1 000	200	800	L	15,00%	500	200
3	500		500	L	10,00%	400	150
4	2 000		2 000	L	10,00%	500	100

+ Ajouter

TOTAUX 7 500 6 500 2 400 950

+ Ajouter

TOTAUX	7 500	6 500	2 400	950
Fraction d'amortissement revenant à l'associé d'une société civile de moyens				
Total général des amortissements de l'année (A)				950
Véhicules inscrits au registre des immobilisations (B) (report automatique en provenance du formulaire 2035B, cadre VIII, champs « amortissements à réintégrer »)				
Dotation nette de l'année (A - B) (ce montant est automatiquement reporté sur le formulaire 2035B, cadre IV, ligne h « dotation aux amortissements »)				950

4.4. Illustration 4 : 2035B – les reports

Vous avez saisi vos recettes et vos dépenses (2033A), vous passez à la détermination de votre résultat (2033B).

Le résultat obtenu (bénéfice ou déficit) est reporté automatiquement sur le formulaire principal 2035. Vous devrez bien sûr ensuite reporter vous-même ce même résultat sur votre déclaration complémentaire de revenus (2042C PRO).

– calcul du résultat sur le 2035B

RÉSULTAT	
Bénéfice (Total C - Total D)	8 040
Déficit (Total D - Total C)	

– report automatique du résultat sur le formulaire principal 2035

B - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

Ces résultats sont à reporter sur la déclaration de revenus n° 2042

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice	8 040	Déficit	
Prélèvement à la source			
<i>Produits et charges exclus du calcul des acomptes d'impôt sur le revenu dus</i>	Produits : subvention d'équipement, indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément d'actif immobilisé, produits ou recettes ayant la nature de plus-values définies à l'article 39 duodecies Charges : les charges ou dépenses ayant la nature de moins value à l'article 39 duodecies		
Revenus de capitaux mobiliers (y compris avoirs fiscaux et crédits d'impôts)			

4.5. Illustration 5 : 2035A – le mode sauvegarde ou brouillon

Vous avez saisi votre déclaration mais souhaitez attendre avant de la valider. Vous cliquez à l'issue de la saisie de chacun des formulaires sur « **Sauvegarder** ».

Les formulaires ainsi enregistrés sont conservés pendant deux mois à compter de la date de leur saisie.

III - DÉPENSES PROFESSIONNELLES

Achats 1 000

FRAIS DE PERSONNEL

Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière) Salaires nets et avantages en nature

IMPÔTS ET TAXES

Taxe sur la valeur ajoutée Contribution économique territoriale

Annuler
Sauvegarder
Effacer le formulaire
Continuer

Un message s'affiche, cliquer sur OK :

III - DÉPENSES PROFESSIONNELLES

- Achats
- FRAIS DE PERSONNEL**
- Charges sociales sur salaire
- IMPÔTS ET TAXES**
- Taxe sur la valeur ajoutée
- Autres impôts

Info Votre déclaration va être sauvegardée mais ne sera pas envoyée à l'administration.

Elle sera conservée pendant 2 mois. Durant ce délai, vous pouvez revenir à tout moment pour modifier ou compléter votre déclaration.
Pour envoyer ce dépôt à l'administration, vous devez le valider puis le signer.

Ok

1 000

en nature

territoriale

déductible

Si vous n'utilisez pas la fonction « Sauvegarder », à l'issue de votre saisie, cliquez sur « Continuer » : cette action entraîne la validation de toute votre saisie y compris des annexes.

IV - DETERMINATION DU RESULTAT

a	Excédent (Total A - Total B du formulaire 2035-A)	8 990
b	Plus-values à court terme	
c	Divers à réintégrer (à détailler en annexe)	
d	Bénéfice Société Civile de moyens	
TOTAL C (lignes a + b + c + d)		8 990
e	Insuffisance (Total B - Total A du formulaire 2035-A)	
f	Frais d'établissement	
g	Moins-values à court terme	
h	Dotation aux amortissements	950

Annuler
Sauvegarder
Effacer le formulaire
Continuer

Un récapitulatif vous est ensuite affiché (écran statique), qui ne reprend pas l'intégralité des formulaires mais uniquement les zones saisies par vous ou calculées.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION	
M	Pour le compte de :
N° d'adhérent :	N° SIREN : Période déclarée : 2021 Date limite de dépôt : 18/05/2022

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
Formulaire N° 2035 (Applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2035-SUITE (Applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2035-A (Applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2035-B (Applicable à compter du 31/12/2021)

Régime de la déclaration contrôlée
Annexe à la déclaration n° 2035

I - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

NATURE DES IMMOBILISATIONS							Date d'acquisition
1	Matériel informatique PC1						01/01/2019
2	Imprimante						01/01/2018
3	Traceur						01/03/2020

IMMOBILISATIONS	Prix total payé TTC	Montant de la TVA déduite	Base amortissable	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement	Montant des amortissements antérieurs	Montant des amortissements de l'année
1	4 000	800	3 200	L	20,00%	1 000	500
2	1 000	200	800	L	15,00%	500	200
3	500		500	L	10,00%	400	150
TOTAUX	5 500		4 500			1 900	850
Total général des amortissements de l'année (A)							850
Dotation nette de l'année (A - B) (ce montant est automatiquement reporté sur le formulaire 2035B, cadre IV, ligne h « dotation aux amortissements »)							850

Compte de résultat fiscal

I - ÉLÉMENTS D'INFORMATION

Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la déclaration n° 2035-SUITE cadre III)	4 500
---	-------

III - DÉPENSES PROFESSIONNELLES

FRAIS DE PERSONNEL		
Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)	1 000	Salaires nets et avantages en nature
TOTAL B (total des dépenses)		1 000

EXTENSION

DÉPENSES PROFESSIONNELLES		
Pertes diverses		
	Libellé	Montant
1	pertes diverses	500

Compte de résultat fiscal

IV - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT

e	Insuffisance (Total B - Total A du formulaire 2035-A)	1 000
h	Dotation aux amortissements	850
TOTAL D (lignes e + f + g + h + i + j)		1 850
RÉSULTAT		
	Déficit (Total D - Total C)	1 850

< Modifier

 Imprimer *

> Valider

* Afin de proposer une impression plus fiable selon les navigateurs utilisés, le bouton « Imprimer » utilise les fonctionnalités de votre système et de votre navigateur. Vous pouvez adapter la mise en page de l'impression avec l'outil « Aperçu avant impression » ou « Imprimer » de votre navigateur.
Pour sauvegarder le document au format PDF, imprimez le document en choisissant une imprimante PDF proposée par votre navigateur.
Si non présente, ce type d'imprimante existe sous forme de logiciels libres et gratuits.

👉 Vérifiez les montants indiqués et cliquez sur le bouton « Valider »

Vous pouvez ensuite le sauvegarder, l'imprimer et le modifier.



Si vous constatez une erreur, vous pouvez cliquer sur le bouton « Modifier » et retourner à l'écran précédent pour faire vos modifications.



Les copies d'écran du formulaire n°2035 et ses annexes sont destinées uniquement à illustrer l'ergonomie de l'application. De ce fait, elles peuvent ne pas correspondre à la version actuellement utilisée par les entreprises. La téléprocédure à laquelle vous accéderez vous proposera automatiquement le formulaire à utiliser.

✎ Vous arrivez sur l'écran de signature électronique (écran de signature)

Déclaration 2035

Déclaration

Récapitulation

Signature

Certificat de dépôt

Période d'imposition

Année 2021

Date limite de dépôt

18/05/2022

Signer et envoyer le document

À ce stade vous pouvez modifier les données saisies préalablement en cliquant sur le bouton « Modifier » ou valider les données en signant électroniquement ce document.

En cliquant sur « Signer et envoyer », vous **transmettez le document**.

Un **certificat de prise en compte du dépôt** (accusé de réception électronique) vous sera transmis en ligne aussitôt après la vérification de la validité de votre signature. Sans accusé de réception, la présente procédure ne peut être considérée comme achevée.

< Modifier

✓ Signer et envoyer

✎ Cliquez sur le bouton « Signer et envoyer »

✎ Un accusé de réception vous est délivré (certificat de dépôt) :

Déclaration 2035

Déclaration

Récapitulation

Signature

Certificat de dépôt

Période d'imposition

2021

Date limite de dépôt

18/05/2022

✓ **Votre déclaration est maintenant terminée.**

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale et atteste du dépôt de votre document. La déclaration transmise sera consultable en utilisant le service « Consulter » accessible à partir de votre espace abonné.

 Imprimer l'accusé de réception *

i

Si la déclaration que vous venez de valider est une déclaration rectificative dans laquelle vous avez modifié des informations qui doivent être reportées sur votre déclaration de revenus n°2042, vous devez également modifier dans « *Votre espace particulier* » cette déclaration de revenus n°2042 si vous l'avez déjà transmise.

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES CLERMONT-FERRAND
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
BRD BERTHELOT
63033 CLERMONT FERRAND CEDEX
04 73 43 20 00
SIE.CLERMONT-FD@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR
UNIQUEMENT SUR RDV LUNDI AU VENDREDI 8H30-12H30

M. _____, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise _____, SIREN _____.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.



La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur impots.gouv.fr puis rubrique « Droit à l'erreur ».

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ

Informations sur le document signé

Procédure : Déclaration de Bénéfices non commerciaux

Formulaire principal : 2035

Annexes jointes : 2035-SUITE, 2035-A, 2035-B

Période déclarée : 2021

Date limite de dépôt : 18/05/2022

Numéro de dépôt : BNC-2022192-0000000000002672

Date de dépôt : 11 juillet 2022 à 17:40:28 (heure de Paris)

Désignation du soumissionnaire : MME

Identifiant du soumissionnaire : _____

Désignation du signataire : _____

Synthèse des éléments déclarés : Déficit déductible (report) : 1850

Signature de l'administration

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Recette
(certificat n° 5062466682869110930639586247)

Signature numérique : aUJm8hVBVWXMSEhQ5yu1gGjbCka4zjsInk6rCzkqBJ2PVuag9uU9i64XSxYTPnpX
BI9sfKorYC/4nSVR3HrRXx11IjK3bcUUOcTPCFoieA9ESVpM5IonwGiRks3PEQcU
hKa1omAd8nh7n1R2ox4qK26gl8XrRT50LnFyWcJ1e+NTiqPokFObPS8/vrqFppHW
1+6QVEapNLplyjKyQ4G91tI1W0gzaseA3uQdGYEBfThmJvkZAmD41gzeXlmsNGR
5YC+k07jt+VYXqSyxALzwFIwFb/14KnujktwFCtj3UA4r4hu6tTL9xR17hftDMIL
XcFjmtY1qYgcuXf89a+MpQ==



L'accusé de réception attestant du dépôt de votre document est opposable à l'administration fiscale. Il est conseillé de le sauvegarder ou d'en imprimer un exemplaire.

FIN d'étape : votre déclaration de BNC est terminée.

5. En case de problème dans l'accomplissement de cette démarche

Pour tout renseignement supplémentaire, **l'assistance aux usagers des téléprocédures** est joignable de **8h00 à 18h00** du lundi au vendredi, selon deux canaux :

- ✓ le téléphone via le n° 0 809 400 210 (Service gratuit + prix d'un appel local) ;
- ✓ le formulaire électronique disponible depuis le site www.impots.gouv.fr > Contact et prise de rendez-vous > Professionnel > Une assistance aux téléprocédures > Par formuel pour une procédure de déclaration en ligne de données (EFI, GIR - Pilier 2) > Accéder au formuel.